



Appel à candidatures Festivités de Noël 2025

CONTEXTE

Dans le cadre de la programmation des festivités de Noël 2025, la Ville souhaite renforcer son offre d'animations à destination du jeune public, en particulier les enfants et les adolescents. Afin de rendre l'espace public plus attractif et festif pendant la période de l'Avent et de la nouvelle année, il est envisagé d'intégrer à la programmation des attractions foraines thématiques, en lien direct avec l'univers de Noël.

Cette initiative vise à créer des lieux de rassemblement familial, accessibles et chaleureux, qui contribuent à l'ambiance féerique de la ville, tout en valorisant le savoir-faire des professionnels du monde forain.

Objectifs de la consultation

Le présent appel à candidature vise à sélectionner un ou plusieurs prestataires capables de proposer et d'exploiter des attractions foraines adaptées :

- Au jeune public (enfants de 3 à 12 ans / adolescents de 13 à 17 ans) ;
- À la période hivernale (conditions météo, sécurité, ambiance lumineuse) ;
- À la thématique de Noël (décors, musiques, scénographies, personnages) ;

Le candidat devra contribuer à créer une offre cohérente, festive et sécurisée, compatible avec l'environnement urbain et les autres animations prévues dans le cadre de Noël 2025 (marché de Noël, spectacles, illuminations...).

Cahier des charges général

a. Nature des attractions attendues

- Manèges classiques revisités dans l'esthétique de Noël (chevaux de bois enneigés, mini-trains du Père Noël, etc.)



- Ateliers ludiques ou interactifs (jeux d'adresse, escape game de Noël, simulateurs, patinoires artificielles)
- Animations participatives (rencontres avec des personnages, petits spectacles, ateliers créatifs)

b. Public visé

- Enfants (3-12 ans) : sécurité, accompagnement parental possible, décors doux
- Adolescents (13-17 ans) : contenus plus dynamiques, technologiques ou immersifs (simulateurs VR, labyrinthe lumineux, etc...).

c. Exigences thématiques

- L'univers visuel, sonore et scénographique des attractions devra clairement s'inspirer de Noël : lutins, traîneau, sapins, flocons, légendes hivernales...
- Une attention particulière sera portée à l'intégration esthétique des installations dans le site.

Implantation et logistique

Un plan d'implantation est annexé au présent document, identifiant les zones disponibles avec leur surface pour l'installation des différentes attractions. Ces espaces sont pensés pour garantir une fluidité de circulation, une bonne accessibilité, ainsi qu'un équilibre entre les différents pôles d'animation.

Le périmètre des zones d'implantations des animations devra être optimisé et aménagé de manière optimale.

2 zones ont été définies :

Zone Foraine Allée Brèche :

- Zone 1 (1000 m²) ;
- Zone 2 (200 m²) ;
- Zone 3 (60 m²) ;

- Zone Foraine Temple :

- Zone 1 (300 m²)

Le candidat devra proposer une répartition judicieuse des animations, en tenant compte :



- Des contraintes techniques (alimentation électrique, normes de sécurité, emprise au sol)
- Du voisinage et de la cohabitation avec d'autres événements ou commerces
- Des flux de visiteurs et des horaires d'ouverture

Calendrier prévisionnel

- Montage des installations : du 17 novembre au 21 novembre 2025
- Période d'exploitation : du 29 novembre 2025 au 4 janvier 2026
- Démontage : au plus tard le 09 janvier 2026

Le tarif d'occupation du domaine public est de :

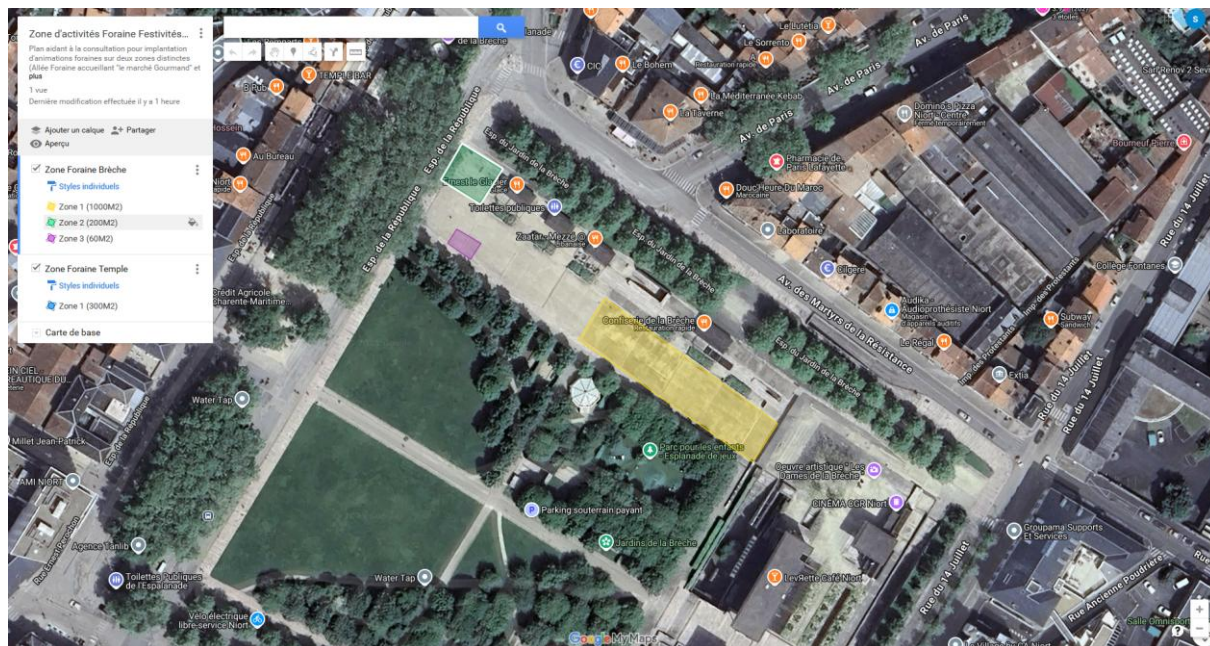
Droit de place	Tarif
Occupation du domaine public	1.40 €/m ²

Le tarif proposé qui constituera la redevance d'occupation du domaine public de 1.40 €/m², sera sous réserve d'un vote favorable du Conseil Municipal lors de sa séance du 23 septembre 2025.

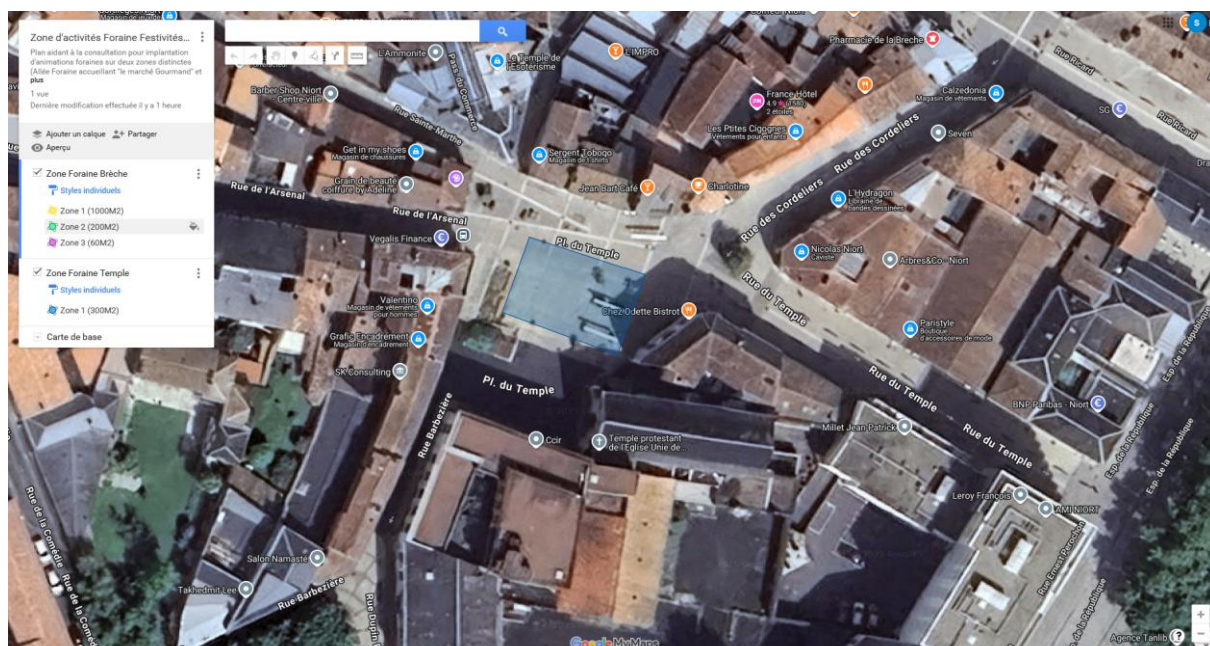
DOSSIER A ENVOYER AU PLUS TARD LE 31 AOÛT 2025 A 12H00

EMPLACEMENTS

ZONE D'IMPLANTATION FORAINE ALLEE BRECHE



ZONE D'IMPLANTATION FORAINE PLACE DU TEMPLE





PIECES JUSTIFICATIVES

Merci de joindre à votre dossier :

- Photos et documents descriptifs de l'activité
- Plan précisant la surface au sol,
- Le contrôle technique en cours de validité
- Toute autre précision technique nécessaire
- Une copie de votre carte d'identité
- Une copie de l'attestation de RC professionnelle
- Un extrait Kbis ou avis INSEE à jour

CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection seront :

- 1- Proposer une offre diversifiée, qualitative et adaptée à la fréquentation attendue – 40 %**
- 2- Garantir le respect des normes de sécurité en vigueur pour les installations foraines - 30 %**
- 3- Prévoir un dispositif d'accueil et de gestion des publics (personnel, signalétique, barrières...) – 20 %**
- 4- Intégrer une démarche écoresponsable, dans la mesure du possible (réduction des déchets, consommation énergétique maîtrisée, matériaux durables...) – 10 %**

PROCESSUS DE SELECTION

1. Etude de votre candidature par les services compétents
2. Une présélection sera opérée et un entretien individuel vous sera alors proposé afin d'affiner votre projet et d'évaluer au mieux son adéquation avec les besoins de la manifestation
3. Le ou les candidats retenus recevront une confirmation de leur sélection, indiquant la date de démarrage souhaitée, l'emplacement concerné.

Conclusion

Par cette consultation, la Ville affirme sa volonté de proposer un Noël festif, inclusif et attractif, notamment pour le jeune public. L'animation foraine, en lien avec la féerie de Noël, représente un vecteur important de convivialité et d'émerveillement, capable de dynamiser l'espace public tout en respectant son cadre réglementaire.



VOTRE REPONSE

Votre dossier est à retourner à :

Ville de Niort – Service évènements

Place Martin Bastard

CS58755

79027 Niort Cédex

Pour toute demande d'informations, vous pouvez contacter :

Franck BOUTINON (Ville de Niort)

Tél : 05 49 78 78 21 Mail : franck.boutinon@mairie-niort.fr

Note : Les candidatures seront traitées après la date limite d'envoi des candidatures, soit à partir du **1^{er} septembre 2025**. Tout dossier réceptionné après cette date ne fera pas l'objet d'une étude.